



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels administratifs
techniques, sociaux et de santé**

Arrêté portant avancement au grade adjoint technique principal de 1^{ère} classe

**La rectrice de la région académique Île-de-France,
Rectrice de l'académie de Paris,
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat

ARRÊTE

Article 1 : Les adjoints techniques principaux de deuxième classe de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits, au choix, au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de première classe au titre de l'année 2026 :

Rang	CIVILITE	IDENTITE	AFFECTATION
1	Monsieur	TWOREK Frederic	SIEC Maison des Examens
2	Madame	JAFFRE Anne	Rectorat de Paris

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 juin 2026

Pour la rectrice de la région académique Ile de France,
Rectrice de l'académie de Paris,
Chancelière des universités,
Pour la secrétaire générale de l'enseignement scolaire,
Et par délégation,
Le secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines,

Thibaut PIERRE